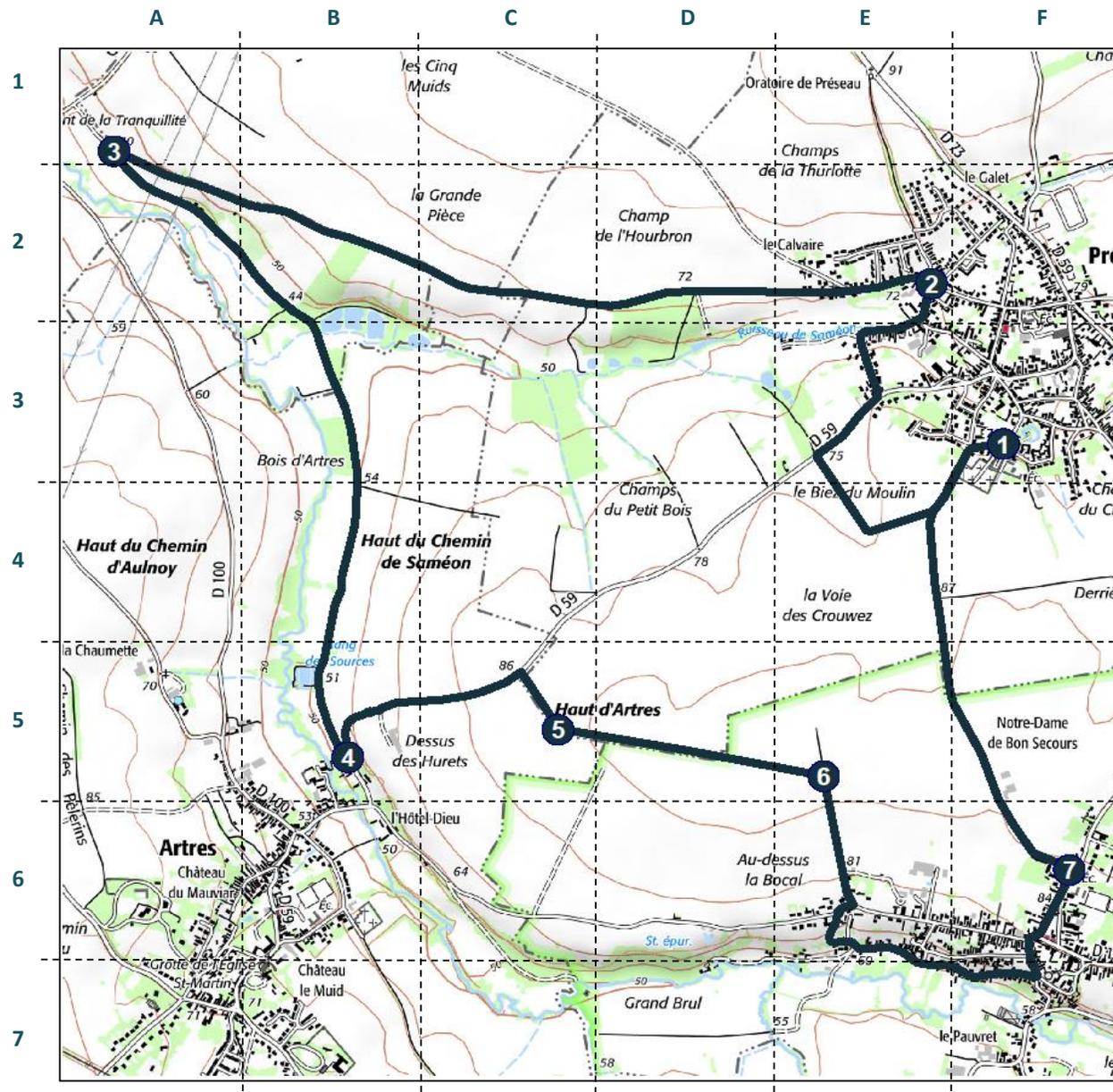


Du ruisseau de Saméon à la Rhonelle

(11 Km 900 - 2 h 00)

Départ : Eglise, 29 Rue Paul Bonduelle PRESEAU

1. Empruntez la rue à gauche - ruines du château à droite et presbytère de 1786 transformé en maison de la petite enfance. Continuez sur la droite par un chemin de terre. A l'intersection, tournez à droite. Rejoignez la D 59 - route pavée souvent empruntée par le Paris-Roubaix - et prenez à droite. Dès l'entrée dans le village, descendez la première rue à gauche, et en bas de cette rue étroite, continuez par le village.
2. Poursuivez tout droit, vous arrivez devant le calvaire. Prenez à gauche de celui-ci et continuez sur le chemin qui domine le vallon du ruisseau de Saméon - vue sur Préseau et son église et plus loin sur la vallée de la Rhonelle.
3. Tournez à gauche pour longer la vallée de la Rhonelle en direction du village d'Artres.
4. N'entrez pas dans le village mais remontez à gauche la D59.
5. En haut de la côte pavée, point de vue sur la région, le Valenciennois à gauche, l'Avesnois à droite. Tournez à droite et suivez le sentier en direction du village de Maresches.
6. A l'entrée du village, tournez à droite puis descendez la rue. A l'intersection, tournez à droite puis la première à gauche. Continuez vers la gauche sur la rue du marais puis la rue de la Fontaine jusqu'à l'église. Au pied de celle-ci prenez à gauche sur 50 m et après un « droite-gauche » remontez vers un calvaire.
7. A hauteur de « l'ancien couvent » passez à gauche du calvaire et repartez vers Préseau. Reprenez le cheminement du départ dès les abords du village.





Du ruisseau de Saméon à la Rhonelle

(11 Km 900 - 2 h 00)

Départ : Eglise, 29 Rue Paul Bonduelle PRESEAU

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

*Ces deux circuits peuvent se faire de façon séparée ou, pour les randonneurs avertis, l'un après l'autre. Ces circuits essentiellement campagnards charmeront le promeneur par les nombreux points de vue et l'architecture du village groupé de Préseau. En période humide le port de chaussures adaptées est recommandé.
Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>